Admission à l'école :

Un certificat d'inscription vous sera remis, il faudra prendre rendez-vous avec la direction de l'école afin de procéder aux formalités d'admission. L'inscription devient définitive une fois l'admission prononcée par le directeur de l'école.

Demande de dérogation :

Toute demande de dérogation sera examinée par la commission de dérogation dans la limite des places disponibles.

Jusqu'à la décision de la commission, l'enfant n'est inscrit dans aucune école (ni dans l'école de son périmètre ni dans l'école demandée). En cas de réponse négative, l'inscription dans l'école du périmètre est définitive.

Tout dossier doit être accompagné impérativement des pièces ci-dessous :

- justificatifs attestant de la situation présentée dans le motif de dérogation (attestation employeur notifiant les horaires de travail, attestation de nourrice…)

La réponse à la demande de dérogation sera communiquée uniquement par courrier à partir de mi-juin 2013.

Plus d'infos :

Direction de l'Education, de l'Animation et de la Caisse des Ecoles
55 Avenue du Général Leclerc
28100 DREUX

Tél : 02.37.38.84.89 ou 02.37.38.87.28

E-mail : education@ville-dreux.fr

www.dreux.com

CALENDRIER DE L'ANNEE SCOLAIRE :

DATE DE LA RENTREE SCOLAIRE :

Mardi 03 septembre 2013
(pour les écoles maternelles et élémentaires)

Toussaint :
Du 19 octobre 2013 au 04 novembre 2013

Noël :
Du 21 décembre 2013 au 06 janvier 2014

Hiver :
Du 22 février 2014 au 10 mars 2014

Printemps :
Du 19 avril au 05 mai 2014

Vacances d'étés :
Samedi 05 juillet 2014

RENTREE SCOLAIRE 2013-2014

Inscriptions dans les écoles maternelles et élémentaires

Du 28 mars au 10 avril 2013

Mode d'emploi

Procédure 2013 – 2014

Les inscriptions à l'école, à la restauration, à la garderie, à l'étude et à l'Animation pour l'année 2013-2014 sont dès maintenant nécessaires dans deux cas précis :

- Pour les enfants quittant la maternelle et entrant en **C**ours **P**réparatoire dans une école élémentaire (les enfants nés en 2007)
- Pour les enfants nés en 2010, 2009 et 2008 dont c'est la première inscription dans une école maternelle.

Les enfants nés au cours du 1er Trimestre 2011 ***seront inscrits sur liste d'attente et admis dans la limite des places disponibles.***

Documents à fournir (originaux)

- Livret de famille ou acte de naissance de l'enfant de moins de 3 mois,
- Pièce d'identité du responsable,
- Facture d'électricité, de gaz, d'eau ou quittance de loyer de moins de 3 mois,
- Carnet de santé : DTPOLIO à jour

Suivant la situation familiale :

- Attestation d'hébergement (pour les familles hébergées) et pièce d'identité de la personne qui héberge,
- Jugement de divorce ou de séparation précisant l'autorité parentale (pour la garde de l'enfant) ou Autorisation du papa ou de la maman.

Les situations particulières feront l'objet d'un examen au cas par cas.

Pour la restauration, la garderie et l'étude :

Relevé d'identité Bancaire ou Postal est nécessaire pour toute famille souhaitant payer par prélèvement automatique.

Tout dossier incomplet ne sera pas traité.

MATERNELLES et ELEMENTAIRES

Centre Ville

Maternelles Victor Hugo et Alphonse Daudet,
Elémentaires Saint Martin et Godeau
Service Education,
55 avenue du Général Leclerc
Jeudi 28 mars 2013 de 09h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h30
et vendredi 29 mars 2013 de 9h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h00

Dunant

Maternelles Croix Tiénac, Florian la Fontaine et Louise Michel,
Elémentaires Saint Exupéry
et Pierre Mendés France
Mairie de quartier de Dunant,
4/5 Place des Oriels
Mardi 02 avril 2013 de 09h00 à 11h30
et de 14h00 à 16h30

Kennedy

Maternelles Benjamin Rabier et Jean Zay,
Elémentaires Michelet 1, 2 et Jean Zay
Mairie de quartier de Kennedy,
Rue André Faucher
Jeudi 04 avril 2013 de 09h00 à 11h30
et de 14h00 à 16h30

Les Rochelles

Maternelle Condorcet
Elémentaire Ferdinand Buisson
Mairie de quartier des Rochelles,
10/2 Rue Louis Barthou
Vendredi 05 avril 2013 de 09h00 à 11h30
et de 14h00 à 16h00

MATERNELLES et ELEMENTAIRES

Les Bâtes

Maternelle Semmelweis
Elémentaire des Bâtes
Mairie de quartier des Bâtes,
30/32 Boulevard de l'Europe
Lundi 08 avril 2013 de 09h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h30

Sainte-Eve

Maternelles Marcelin Berthelot
et Hélène Boucher,
Elémentaires Marcelin Berthelot
et Gambetta
Maison Sainte-Eve,
7 Rue Marc Sangnier
Mardi 09 avril 2012 de 09h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h30

Hameaux de Paul Bert

Maternelle Paul Bert,
Elémentaire Paul Bert,
Mairie de quartier des Hameaux de Paul Bert,
Esplanade Flandres-Dunkerque
Mercredi 10 avril Matin de 9h00 à 11h30

Une permanence sera ouverte : les samedis 30 mars et 06 avril 2013 à la Direction de l'Education, 55 avenue du Général Leclerc de 09h00 à 11h30